

# LETTRE D'INFORMATION

Journée commémorative internationale des travailleurs 2021



## FETBB signe une déclaration commune avec FIEC, CEI-Bois, EPF et EFIC pour reconnaître la SST comme un droit fondamental

Dans le cadre de la Journée internationale de commémoration des travailleurs, la FETBB a signé une déclaration commune avec les quatre organisations d'employeurs, à savoir la Fédération européenne de l'industrie de la construction, la Confédération européenne des industries du bois, la Confédération

européenne des industries du meuble et la Fédération européenne des panneaux. Les organisations s'engagent à soutenir la reconnaissance des lieux de travail sains et sûrs comme un droit fondamental par l'Organisation internationale du travail. Cette action s'inscrit dans le cadre de la campagne conjointe de la FETBB et de l'IBB visant à commémorer la Journée internationale de commémoration des travailleurs, le 28 avril 2021, avec le slogan "La santé et la sécurité sont notre droit".

européenne. La FETBB regrette que, lors de cette réunion, les employeurs aient clairement montré qu'ils rejetaient toute initiative en faveur d'une nouvelle législation européenne ou même d'une révision des directives existantes en matière de SST. En coopération avec la CES, nous avons souligné la nécessité de réviser la directive sur l'amiante, de considérer les maladies de la peau comme des maladies professionnelles, et de transformer la liste européenne des maladies professionnelles en une directive. Tout cela est crucial pour nos travailleurs des secteurs de la construction, du bois et de la sylviculture en raison des caractéristiques spécifiques de leur travail.

### Contenu:

IWMD 2021	1
Nouvelles de la FETBB	2 - 3
Projets	4
Nouvelles des affiliés	4 - 5
Divers	6
Calendrier	7

## La FETBB regrette le refus des employeurs envers les nouvelles initiatives en matière de SST

La FETBB a participé à la consultation spéciale des partenaires sociaux sur les maladies professionnelles, organisée par la Commission

## Nouvelles de la FETBB

### Réunion de la FETBB avec le directeur de l'AET Cosmin Boiangiu

Le directeur exécutif de l'Autorité européenne du travail (AET), Cosmin Boiangiu, a assisté au Comité Permanent Construction de la FETBB (SCB) pour rendre compte des progrès réalisés dans l'opérationnalité de l'AET et discuter de l'implication des partenaires sociaux sectoriels dans les opérations de l'AET.



Le directeur a annoncé une campagne sur le détachement et le secteur de la construction plus tard cette année. Il a également indiqué qu'il est conscient des risques concernant la mobilité de la main-d'œuvre lorsque l'UE met en œuvre ses programmes d'investissement dans le cadre du Green Deal et du plan de relance. Le directeur a invité la FETBB et ses affiliés à signaler les problèmes et les cas à l'unité d'évaluation des risques de l'ELA. Les membres du SCB ont posé des questions sur le rôle de l'ELA dans les inspections conjointes, sur le nombre croissant de ressortissants de pays tiers dans le secteur de la construction, et sur le rôle douteux des fournisseurs de main-d'œuvre intermédiaires dans le détachement. La FETBB continuera à être

étroitement impliquée dans toutes les activités de l'AET par le biais d'une participation directe à tous les groupes de travail de l'AET et au groupe des parties prenantes, ainsi que par des contacts réguliers avec les agents de liaison nationaux via les affiliés. Le directeur de l'AET, Cosmin Boiangiu, sera à nouveau invité à participer à un échange avec la FETBB en 2022.

### Le PE a publié un projet de rapport législatif sur la "Protection des travailleurs contre l'amiante".

Le [projet de rapport](#) appelle à une stratégie européenne de désamiantage (ESRAA) avec des propositions législatives pour une directive-cadre sur les stratégies nationales de désamiantage et les registres publics d'amiante, une révision et un renforcement de la directive 2009/148/CE sur l'amiante au travail, la reconnaissance et l'indemnisation des victimes de l'amiante, et des dépistages d'amiante avant tout travail de rénovation énergétique ou avant la vente ou la location de bâtiments. Le rapport sera négocié et amendé dans les semaines à venir. Il sera voté en commission de l'emploi et des affaires sociales du PE en septembre et en plénière peu après.

En parallèle, la FETBB attend la deuxième phase de consultation des partenaires sociaux par la Commission européenne en vue d'une révision de la directive sur l'amiante au travail, avec un accent particulier sur la limite d'exposition professionnelle. La FETBB suivra de près tous les développements.

### La FETBB soutient la lutte des syndicats ukrainiens pour l'interdiction de l'amiante

La FETBB, l'IBB et PROFBUD ont envoyé une lettre commune au Parlement ukrainien pour demander l'approbation de l'interdiction de l'amiante. Nous restons attachés à l'objectif de protéger tous les travailleurs contre les substances mortelles et nous soutenons pleinement notre affilié et organisation sœur de longue date PROFBUD, le syndicat ukrainien des travailleurs du bâtiment, dans son discours au Parlement sur le vote final du projet de loi 4142 sur les systèmes de santé publique, où un effort significatif est fait sur l'interdiction de l'amiante chrysotile.



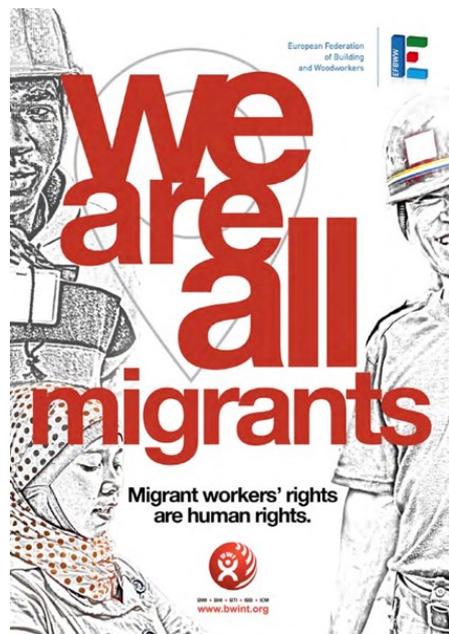
### La FETBB présente des cas à la conférence de la CES sur la sous-traitance

La FETBB a présenté deux cas de dumping social lors de la conférence intérimaire sur la sécurisation des droits des travailleurs dans les chaînes de sous-traitance, organisée par la CES. La FETBB a mis en évidence des tendances inquiétantes telles que le rôle croissant des intermédiaires, le nombre croissant de travailleurs nationaux de pays tiers et les nouveaux modèles d'exploitation et de dumping social.

La FETBB développe actuellement une campagne visant à lutter contre le dumping social dans les chaînes de sous-traitance. Cette campagne devrait être lancée au cours du second semestre de l'année et se poursuivra jusqu'en 2022. La FETBB demande notamment l'interdiction des intermédiaires dans le cadre du détachement, la limitation du nombre de niveaux de sous-traitance, l'exigence d'une activité substantielle dans le cadre du détachement et la garantie du droit d'organisation syndicale et de l'accès à la justice pour les travailleurs détachés.

### L'UE est-elle en train de devenir la nouvelle région du Golfe? - RÉSERVEZ LA DATE - Webinaire 2 juin

La FETBB et l'IBB organisent un webinaire conjoint sur la migration sous le titre: L'UE est-elle en train de devenir la nouvelle région du Golfe? Le webinaire se tiendra en ligne le 2 juin de 9h30 à 12h30. N'oubliez pas de réserver cette date ! Lors du webinaire, nous discuterons du nombre croissant de travailleurs ressortissants de pays tiers sur le marché du travail de l'UE, qui sont trop souvent pris en charge par des intermédiaires abusifs et travaillent dans le cadre de contrats de travail très précaires. Lors du webinaire, nous écouterons des témoignages de travailleurs et découvrirons des stratégies syndicales. La FETBB et l'IBB lanceront également leur prise de position commune sur la migration équitable pour les travailleurs ressortissants de pays tiers. Le webinaire fait partie d'une vaste campagne que la FETBB développe sur la sous-traitance et les intermédiaires.



### La FETBB contre les exemptions de notification préalable dans la construction

Alors que les négociations interinstitutionnelles sur la coordination des systèmes de sécurité sociale sont sur le point de reprendre avec le nouveau mandat obtenu par la présidence portugaise, la FETBB s'oppose fermement à la possibilité que la notification préalable ne s'applique pas aux détachements dans le secteur de la construction, y compris les détachements de courte durée. Toutes les missions de détachement dans le secteur de la construction doivent être soumises à l'obligation de notification préalable, quelle que soit leur durée. La FETBB n'acceptera aucune exception pour nos secteurs ! Le secrétaire général de la FETBB, Tom Deleu, met en garde : "la notification préalable pour tous les détachements dans la construction n'est pas négociable. Toute exemption conduira à plus de dumping social et plus de fraude sociale dans le secteur de la construction. Les travailleurs mobiles ont besoin d'une forte coordination

en matière de sécurité sociale. Le détachement sans notification aux autorités diminue la protection de la sécurité sociale des travailleurs."

### Feedback sur la directive relative aux sanctions des employeurs pour la position de la FETBB et réponse à la Commission

La FETBB prépare une réponse à la consultation de la Commission pour évaluer la directive sur les sanctions des employeurs. Au cours du mois d'avril, nous avons demandé aux affiliés de nous faire part de leurs réactions. Le 23 septembre 2020, la Commission a présenté son nouveau Pacte sur les migrations et l'asile (COM(2020)609), qui annonce que la Commission évaluera comment renforcer l'efficacité de la directive sur les sanctions des employeurs (2009/52/CE) et évaluera la nécessité de nouvelles actions. Cette directive interdit l'emploi de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier afin de lutter contre l'immigration clandestine et fixe des normes minimales concernant les sanctions et les mesures à appliquer à l'encontre des employeurs, ainsi que des mesures visant à renforcer la protection des droits des migrants. En tant que FETBB, nous nous concentrons actuellement sur le nombre croissant de ressortissants de pays tiers (détachés) dans la construction et sur le rôle problématique des intermédiaires (TWA, agences de placement, etc.).

## Projets



Les partenaires sociaux du secteur de la construction impliqués dans le projet SuSodCo ont organisé le deuxième événement virtuel de renforcement des capacités consacré à la stratégie de communication pour un dialogue social efficace. Il s'agissait du deuxième des quatre événements de renforcement des capacités. Le projet SuSodCo vise à améliorer la planification stratégique et les compétences en communication des partenaires des dialogues sociaux nationaux dans le secteur de la construction en Bulgarie, Croatie, Chypre, Grèce, Hongrie et Slovaquie. La FETBB y a participé et a présenté sa stratégie de communication et sa façon de travailler. Plus [d'informations](#).

### Projet FELM

Le projet FELM (Better Functioning of the European Construction Labour Market) débutera en juin et sera développé conjointement avec la FIEC. L'objectif est d'évaluer les défis liés au nombre croissant d'entreprises et de travailleurs de pays tiers dans le secteur de la construction sur le marché du travail européen. Le projet aura une double approche : il examinera les défis des entreprises et ceux des travailleurs. FELM se concentrera également sur les appels d'offres des marchés publics, les migrations et les pratiques de détachement. L'objectif ultime du projet est de formuler d'éventuelles recommandations communes sur la manière d'améliorer le fonctionnement du marché européen de la construction.



### Construction Blueprint

Les 12 et 13 avril, la 5e réunion internationale du projet Construction Blueprint a eu lieu, avec des partenaires et des représentants de l'EACEA. Au cours de cette réunion de deux jours, le consortium a discuté de l'évaluation du rapport d'avancement, de l'état d'avancement de chaque groupe de travail, ainsi que d'une vue d'ensemble des prochaines étapes à réaliser conformément à la modification approuvée du programme de travail. La prochaine réunion internationale aura lieu les 13 et 14 octobre 2021 à Berlin. Plus [d'informations](#).

## Nouvelles des affiliés

### Espagne



#### Accord tripartite pour Résolution extrajudiciaire des conflits renouvelée

Les syndicats, CCOO et UGT, les organisations patronales, CEOE et CEPYME, et le gouvernement ont renouvelé l'accord pour la résolution extrajudiciaire des conflits, qui est en vigueur depuis 25 ans. Cet accord est un outil utile pour accélérer les procédures et éviter la judiciarisation excessive de certaines questions. Il a permis de résoudre des milliers de conflits du travail avec la participation des services offerts par la fondation SIMA. Plus d'informations [ici](#) et [ici](#).

#### Le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante en route en Espagne

Le 13 avril, avec une majorité écrasante de voix, les membres du congrès espagnol ont voté en faveur de l'admission en procédure d'une loi visant à réglementer un Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante. Cette initiative est une revendication syndicale historique. CCOO, en tant que grand syndicat, a joué un rôle fondamental dans cette réalisation, en organisant des réunions avec divers groupes politiques et en menant des campagnes sur les réseaux sociaux pour obtenir un soutien à l'initiative. Après cette première étape très importante, la proposition

devra être discutée en Commission parlementaire où les groupes politiques qui composent le congrès espagnol pourront présenter des amendements. CCOO continuera à travailler pour que la proposition se cristallise en une loi satisfaisante pour les victimes et leurs familles.

## République tchèque



### L'OS Stavba signe une convention collective avec des augmentations de salaire pour la construction

Les syndicats et les employeurs de la République tchèque ont conclu une convention collective pour les travailleurs de la construction. L'accord est entré en vigueur le 1er avril 2021 et augmente les tarifs du salaire horaire minimum de 3,7% et le

salaire mensuel de 2,8%. Elle couvre environ 250 000 employés et s'applique aux employeurs du secteur de la construction. Elle est également contraignante pour les autres employeurs ayant une activité prédominante dans la construction et les matériaux miniers.

Pour le président de l'OS Stavba, Pavel Zítko, "la conclusion de l'accord, et en particulier l'augmentation convenue des tarifs salariaux, permet aux travailleurs de la construction de conserver la juste valeur de leurs salaires. En ces temps très difficiles, en raison de la pandémie de coronavirus, c'est certainement une très bonne nouvelle pour tous les constructeurs". Plus [d'informations](#).

2022. Selon le secrétaire général de GBH, Josef Muchitsch, "même maintenant, dans la crise, les travailleurs de la construction font tourner l'économie autrichienne dans les conditions les plus difficiles et sont le moteur économique et le soutien de la lutte contre un chômage encore plus important. Les salaires et les indemnités augmenteront de 2,1 % à partir du 1er mai 2021. Au 1er mai 2022, il y aura une augmentation de 0,7 point de pourcentage en plus de l'indice des

associations d'employeurs (industrie et coopératives) ont entamé les négociations pour le renouvellement de la convention collective nationale de la construction. Les syndicats demandent des investissements pour garantir plus de sécurité, une formation professionnelle répondant aux défis de la construction écologique, des augmentations de salaire et des augmentations des différentes indemnités. Dans les semaines à venir, les négociations débiteront avec les



autres associations d'employeurs (associations de PME et d'artisans). Les syndicats considèrent que toutes les conditions sont réunies pour renouveler rapidement les conventions du secteur et reconnaissent la disponibilité des Associations patronales

(Industrie et Coopératives) pour aborder certains sujets importants, comme la formation et la sécurité. Les trois syndicats espèrent que les autres associations d'employeurs auront la même volonté, afin de démontrer au gouvernement et aux institutions que le secteur considère les relations industrielles comme une valeur commune.

## Autriche



### Augmentation des salaires de 2,1 % en Construction

Le 8 avril, Gewerkschaft Bau-Holz (GBH) a obtenu une augmentation de salaire de 2,1 % pour tous les travailleurs de la construction. Un accord de deux ans garantit également une croissance réelle des salaires pour

## Italie



### Les partenaires sociaux entament des négociations pour une convention collective nationale dans le secteur de la construction

Les trois syndicats sectoriels italiens, FenealUil, Filca Cisl et Fillea Cgil et les

## Allemagne



### L'IG BAU entamera les négociations de la convention collective en mai

L'IG BAU entamera les négociations collectives le 11 mai. Le syndicat demande une augmentation des salaires et des allocations de formation pour les quelque 890 000 travailleurs

du secteur de la construction. En outre, les salaires versés dans l'est de l'Allemagne doivent être alignés sur les revenus occidentaux et le modèle de compensation du temps de trajet doit être perfectionné. Pour Carsten Burckhardt, membre du bureau exécutif et négociateur de l'IG BAU, "la construction est un pilier central de l'économie, elle est un moteur de l'emploi et connaît un boom sans précédent depuis plus de dix ans. Pour qu'il en soit toujours ainsi, ceux qui portent ce boom doivent aussi être payés en conséquence." Plus [d'informations](#).

## Suisse



### Unia exhorte les employeurs à lutter contre la pénurie de travailleurs qualifiés

Les syndicats suisses UNIA, Syna et les Cadres de la Construction Suisse ont envoyé une lettre ouverte au président de la Société Suisse des Entrepreneurs, Gian Luca Lardi, intitulée : "Lutter contre la pénurie de travailleurs qualifiés, c'est améliorer les conditions de travail". Selon Unia, ils ont attiré l'attention sur la pression croissante dans le secteur de la construction, qui pèse notamment sur les contremaîtres. Les syndicats ont envoyé une copie à toutes les entreprises de construction et ont déjà reçu des ré-

actions de certains contremaîtres et entreprises. L'intervention commune n'est pas passée inaperçue. Ils prévoient maintenant d'intensifier leur travail pour les contremaîtres sur le terrain. "L'expérience montre que le recrutement et l'activation de ces personnages clés du secteur de la construction sont non seulement réalisables, mais aussi décisifs pour faire évoluer le rapport de force en notre faveur". Plus [d'informations](#).

Dans cette section, la FETBB donne la possibilité à ses affiliés de partager leurs histoires.

Si vous avez des nouvelles ou des contributions, n'hésitez pas à contacter [pcravina@efbww.eu](mailto:pcravina@efbww.eu).

## Divers

### Wood4Bauhaus : Le bois joue un rôle clé dans le nouveau Bauhaus européen

L'Alliance du secteur du bois pour le New European Bauhaus (NEB), dont la FETBB est partenaire, a organisé "Le New European Bauhaus - Comment le secteur du bois peut-il s'engager, contribuer et co-créeur ?". La conférence virtuelle wood4bauhaus a attiré plus de 1 000 participants, dont des représentants du monde des affaires, des designers et de la société civile, et a mis en avant la beauté esthétique et la durabilité du bois en tant que facteur clé de la construction et de l'habitat pour une société neutre en carbone. Le professeur Hans-Joachim Schellnhuber - maître d'œuvre de l'initiative du président de la Commission européenne pour un NEB - a délivré

un message fort en faveur d'un rôle clé pour le bois dans le New European Bauhaus de la présidente Ursula von der Leyen. Plus [d'informations](#).

### Fondation Robert Schuman évalue l'impact de COVID-19 sur les travailleurs détachés

La Fondation Robert Schuman a publié [un document d'orientation](#) sur l'impact de COVID-19 sur les travailleurs détachés. La directive révisée sur le détachement des travailleurs est entrée en vigueur en juillet 2020, en plein milieu de la pandémie. L'étude indique que la situation sanitaire a entraîné des inspections nationales intensives et une diminution du nombre de détachements, créant un danger que les États membres justifient les mesures nationales de pro-

tection du marché par des raisons de santé publique. La prudence est de mise en ce qui concerne les mesures nationales limitant la libre circulation des personnes. Ce n'est pas la première fois que la protection de la santé est utilisée comme un argument pour justifier la restriction de la libre circulation. Un tel argument ne serait pas entièrement conforme aux principes du marché intérieur de l'UE.

## La vie professionnelle dans la pandémie de COVID-19 2020

La publication d'Eurofound comprend des rapports nationaux individuels sur la vie professionnelle en 2020 pour les 27 États membres de l'UE, la Norvège et le Royaume-Uni. Les rapports natio-

naux résument les premières preuves de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la vie professionnelle, sur la base de recherches et de résultats d'enquêtes nationales. Ils examinent les réponses politiques des gouvernements et des partenaires sociaux dans leurs efforts pour atténuer les effets

socio-économiques et mettent l'accent sur les domaines politiques qui ont été accélérés ou perturbés en raison de la crise. Plus [d'informations](#).

## EFBWW Meeting schedule 2021

5 May 2021	SD Furniture plenary meeting	Videoconference
6 May 2021	SD Wood plenary meeting	Videoconference
20 May 2021	EFBWW Communication network	Videoconference
25 May 2021	EFBWW EWC Coordinators' meeting (a.m.) EFBWW EWC Steering Com. + BWI Working group MNC (p.m.)	Videoconference
1 June 2021	EFBWW Executive Committee	Videoconference
2 June 2021	Joint EFBWW-BWI Webinar on Migration - Is the EU becoming the new Gulf region?	Webinar
3-4 June 2021	DESOCO project - Thematic Meeting VET & Youth	Videoconference
8-9 June 2021	BWI World Council Meeting	Videoconference
10 June 2021	EWC Monitoring and Enforcement project - Final Conference	Videoconference
<del>21 June 2021</del> 2022 (TBC)	Joint BWI-EFBWW conference on women in trade	Videoconference
31 August 2021	Joint EFBWW-BWI Presidium	Videoconference
1 September	EFBWW Open expert meeting	
15 September 2021	EWC Steering group	
29 September 2021	S&H Coordination Group	
6 October 2021	SD Construction - working group OSH	
14 October 2021	EFBWW Standing Committee Wood	Tbc by EESC
15 October 2021	SD Wood-Furniture WP	
25 October 2021	EFBWW Standing Committee Building	Tbc by EESC
26 October 2021	EFBWW Presidium	
27-28 October 2021	EFBWW EWC Coordinators' Meeting	
23 November 2021	EFBWW Executive Committee	Tbc by EESC
November-December 2021	DESOCO project - Thematic Meeting EMPLOYMENT	
1-2 December 2021	Joint EFBWW-BWI MNC Conference	Lisbon (TBC)